

APNÉES  
GRAND-EST

Lorraine

# La Bouffée d'Air

## BULLETIN D'INFORMATIONS

N°18 Janvier 2020

- Page 1 Sommaire (*Butte de Montsec en arrière plan du Port de Madine*)
- Page 2 Éditorial
- Page 3 Modification de la prescription
- Page 4 Représentation des Usagers  
Assemblée Générale
- Page 5 Conférences Naives-Rosières / Dieuze / Verdun
- Page 6 Rond-point / Giratoire : la différence  
Forum Vitry-sur-Orne
- Page 7 Oubliez les jus de fruits et les sodas  
Ronflements dans la littérature
- Page 8 Nos amis les Routiers / Conseil d'Administration
- Page 9 Compte rendu AG 2019 / Rapport financier
- Page 10 Bulletin d'adhésion
- Page 11 Ils ont testé pour vous / AG FNTR-FNTV
- Page 12 Agenda / Permanences

« *Le pessimiste se plaint du vent,  
l'optimiste espère qu'il va changer,  
le réaliste ajuste ses voiles* »

R W Emerson

Il y aura bientôt cinq ans que j'assume la présidence d'Apnées Grand Est Lorraine. Craignant de ne pas être à la hauteur de la tâche, j'avais prévenu les administrateurs que j'allais avoir souvent besoin de leur soutien, de leur expérience et de leur indulgence. Ils n'ont jamais failli. Nous sommes passés de dix administrateurs en 2016 à quatorze en 2018 puis quinze en 2019. En effet, Claude JACQUES de JARNY nous a rejoints en début d'année. Spécialiste RU, Représentant des Usagers, depuis 13 ans à la Clinique Claude BERNARD, il sera très utile dans cette fonction. Chacun dans son rôle, et toujours dans une excellente ambiance, nous avons mené à bien de nombreuses actions, qu'il s'agisse de l'organisation de conférences, de forums, de journées du sommeil, de permanences (trois nouvelles ont été mises en place) ou de la représentation des usagers au sein des CDU, Commissions Des Usagers etc.



Toutes ces manifestations nous donnent l'occasion de faire de belles rencontres. Un grand merci à toutes et à tous.

Merci également au Docteur Pierre CERVANTES et au Docteur Magalie MERCY, nos médecins référents ainsi qu'au Professeur François CHABOT. Merci aux pneumologues, neurologues, cardiologues, médecins spécialistes du sommeil, qui ont animé nos conférences. Ils définissent toujours le lien étroit entre leur spécialité et les conséquences dues au SAOS, Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil.

Nous remercions le Docteur Jean-Luc SCHAFF qui a animé la conférence lors de notre Assemblée Générale 2019.

Merci au Docteur Stéphane MARIOT qui nous a accompagnés à NAIVES-ROSIÈRES Meuse, le 3 octobre pour animer une conférence sur les troubles du sommeil en général et à VERDUN le 5 décembre 2019 pour décrire le SAOS. Il animera la conférence lors de notre A.G. du 14 mars 2020 dont le thème sera : troubles du sommeil et risques encourus par la prise de médicaments.

2019 était l'année du renouvellement de notre agrément auprès de l'ARS, Autorité Régionale de Santé. La DGS, Direction Générale de la Santé, nous contraint de mettre un terme à toutes collaborations sous forme de publicités entraînant une rémunération par les organismes de santé et en particulier les prestataires.

Pour la dernière fois donc, un grand merci aux prestataires qui nous ont accompagnés, pour certains depuis de nombreuses années, à ceux qui venaient de nous rejoindre et également à ceux qui souhaitaient le faire. Nous allons très rapidement monter un dossier de demande de subvention à l'ARS, désormais le seul moyen, avec les adhésions et les dons, de financer nos activités.

*Nous vous souhaitons une bonne année 2020, dans la joie, la santé, la bonne humeur et la prospérité.*

L'année 2019 a vu la réalisation de nombreuses actions et événements :

**Le 23 mars**, participation à l'Assemblée Générale AIRAS, Aide aux Insuffisants Respiratoires et Apnéistes du Sommeil à NANCY.

**Le 30 mars**, Assemblée Générale A.G.E. Lorraine à RUGY.

**Le 31 mars**, mise en place de notre stand à la marche du cœur au château de Moncel organisée par l'association Cœur et Santé de JARNY 54.

**Le 13 avril**, participation à l'Assemblée Générale UPPC Alsace à KINTZHEIM.

**Le 28 mai**, mise en place de notre stand dans « La Rue » à l'hôpital Robert SCHUMAN dans le cadre de la journée du tabac et de la pneumologie.

**Le 3 octobre**, participation à la conférence-débat de la Section Locale de la Mutuelle Générale à NAIVES-ROSIÈRES Meuse, animée par le Docteur MARIOT.

**Le 7 octobre**, animation d'un forum dans le cadre de la semaine bleue à VITRY-SUR-ORNE.

**Le 13 novembre**, participation à DIEUZE, à une conférence animée par le Professeur VESPIGNANI.

**Le 15 novembre**, intervention à l'Assemblée Générale FNTR FNTV, Fédération Nationale des Transporteurs Routiers et Voyageurs, permettant de faire le point sur l'action de sensibilisation des professionnels de la route et de son évolution.

**Le 26 novembre**, participation, suite à l'invitation du Docteur PRZYCHOCKI à une séance d'éducation thérapeutique sur le SAOS à DIEUZE.

**Le 5 décembre**, invités par GROUPAMA Meuse, nous avons participé, avec le Docteur MARIOT, à une conférence-débat sur le SAOS à VERDUN.

Pour suivre nos actualités, vous pouvez consulter notre site

[www.apneesdusommeil-lorraine.com](http://www.apneesdusommeil-lorraine.com)

Devant l'augmentation des prescriptions de machines à Pression Positive Continue et du coût de celles-ci, la CPAM essaie depuis plusieurs années de mieux maîtriser cette enveloppe de dépenses.

## Un nouveau texte régulant les prescriptions vient d'être publié.

Pour rappel, le syndrome d'apnée du sommeil touche entre 5 et 8 % de la population française. Du fait de ses conséquences sur la santé (HTA, maladies cardio-vasculaires, diabète, obésité, troubles de la mémoire et de la concentration, dépression...) il est important de proposer une prise en charge adaptée et personnalisée à chaque patient.

Le traitement par PPC est largement plébiscité par les médecins. Son efficacité thérapeutique est clairement démontrée par les études et il est facile et rapide à mettre en place.

L'orthèse d'avancée mandibulaire est une alternative mécanique au traitement par ventilation par PPC. Bien que les dernières études montrent qu'il n'y a pas d'infériorité au traitement par orthèse par rapport au traitement par PPC dans les indications adéquates, elle est beaucoup moins prescrite. En 2013, 8 000 à 10 000 personnes ont été remboursées pour leur traitement par orthèse d'avancée mandibulaire alors que l'on estime que la population qui pourrait en bénéficier serait plutôt entre 48 000 et 72 000 personnes. On peut expliquer cela notamment par un nombre restreint de professionnels la proposant et le coût (pour le moment) pour le patient plus important à l'initiation.

## LA CPAM A DÉCIDÉ DE MODIFIER LES CONDITIONS DE PRESCRIPTION DES MACHINES PPC

Tout d'abord le prescripteur devra, avant d'effectuer toute prescription d'une prestation PPC, examiner l'alternative pour le patient d'une prescription d'orthèse d'avancée mandibulaire.

## POUR CE QUI EST DES PRESCRIPTIONS DE PPC

Seuls les médecins ayant une formation spécifique aux pathologies du sommeil pourront initier une prescription de PPC. Le renouvellement pourra être fait par le médecin généraliste à condition que le patient accepte de lui communiquer les données d'observance des 12 dernières périodes de 28 jours et si l'utilisation est d'une durée suffisante (plus de 112h/28 jours soit une durée moyenne de 4h/jour de port de la machine).

En ce qui concerne les remboursements du forfait journalier de la CPAM auprès des prestataires (rappelons que ce n'est pas le patient qui avance les frais et qui est remboursé mais le prestataire de service mandaté par le médecin), ils dépendront du fait que le patient accepte ou non le télé-suivi et du temps d'utilisation de la machine.

## CE QUI VEUT DIRE EN PRATIQUE

Que le prestataire devra présenter au patient un document pour le télé-suivi après l'avoir informé par écrit des conditions de celui-ci (notamment envoi des données au médecin et à l'assurance maladie et modalités et codes d'accès pour avoir accès à ses données sur l'extranet du prestataire).

Que le forfait de remboursement (voir notification de nomenclature) va être décliné en plusieurs forfaits de remboursement pour le prestataire. Plus le patient portera sa machine et meilleur sera le forfait journalier touché par le prestataire. Par contre si un patient refuse le télé-suivi et même s'il utilise bien sa machine, le prestataire sera quand même impacté avec un moindre remboursement.

Source : article du réseau morphée.

**Notification de nomenclature** (concerne la PPC seule, non associée)

- Des forfaits d'appareils télé-suivis (TL) et non télé-suivis (NT)
- Des notions d'observance (seuil fixé à 4h/nuit)
- Des périodes fixées à 28 jours (6 x 28 j pour les NT)

	112h ou plus	Entre 56h et 112h	Moins de 56h	Refus de télé-suivi
Télé-suivi	9.TL1	9.TL2	9.TL3	9.SRO
Non télé-suivi	9.NT1	9.NT2	9.NT3	

- Introduction du paiement de l'observance mais en faisant porter le risque financier aux prestataires.

	9.TL1	9.TL2	9.TL3	9.NT1	9.NT2	9.NT3	9.SRO
2019	17,55 €	15,50 €	5,00 €	15,00 €	13,50 €	5,00 €	5,00 €
2020	17,00 €	14,50 €	5,00 €	14,00 €	11,50 €	5,00 €	5,00 €

SRO : Sans Relevé d'Observance

Source article du réseau Morphée

## UNE ASSOCIATION COMME LA NÔTRE A TROIS FONCTIONS ESSENTIELLES :

- AIDER les patients, (permanences, partage de nos expériences etc...).
- Les INFORMER, (conférences, forums, sensibilisation routiers etc...).
- Et les DÉFENDRE, pour cela nous participons aux CDU, Commission Des Usagers en tant que RU, Représentant des Usagers.

### C'est à dire :

#### Aux HPM, Hôpitaux Privés de Metz :

- Participer à l'analyse des plaintes des patients en CDU, une fois par trimestre, titulaire, Michel BRICK, suppléant Claude JACQUES.
- Michel siège également au Conseil d'Administration une fois par trimestre.
- Il a participé à la certification de tous les établissements des HPM la 1<sup>re</sup> semaine d'octobre 2019.

#### À Claude BERNARD :

- Participation en CDU, une fois par trimestre, titulaire Claude JACQUES, suppléant Michel BRICK.
- Ils siègent tous deux à la COPIL, COmité de PILotage, une fois par trimestre.
- À COVIRIS, COmité des Vigilances et Risques Sanitaires, une fois par mois.
- Ils ont mené une enquête sur le service de la restauration.
- Ils tiennent une permanence pour les usagers de la Clinique, tous les 1<sup>er</sup> jeudis du mois de 15h00 à 17h00.
- Ils ont participé aux Journées Européennes sur les droits des patients.
- Le 26 septembre, ils ont assisté à Paris au 10<sup>e</sup> congrès des Représentants des Usagers.
- Enfin, ils ont participé à la certification de la Clinique la 1<sup>ère</sup> semaine d'avril.

#### À l'hôpital MAILLOT de BRIEY :

- Participation en CDU, une fois par trimestre, titulaire, Fabienne VÉCRIN, suppléant, Bernard SCHONS.

**Pour qu'une association puisse efficacement défendre les usagers et plus précisément ses adhérents, elle a besoin qu'ils soient nombreux.**

## L'UNION FAIT LA FORCE !

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 30 MARS 2019



Pour la troisième année consécutive, nous avons organisé notre A.G. dans l'enceinte du restaurant « LA BERGERIE ». L'établissement est fermé le samedi, ce qui nous permet de disposer de l'espace « salle de réception », très agréable, du restaurant et de l'intégralité du parking. Quatre prestataires avaient répondu à notre invitation, permettant à chacun de s'informer sur les nouveautés, la qualité des produits (masques et machines), ne cessant de croître. Le Docteur SCHAFF a conduit sa conférence sur le thème de la prépondérance du SAOS dans l'AVC.

Sa prestation fut très appréciée et le débat qui s'en suivit, co-animé avec le Docteur CERVANTES fut très intéressant. Plus de cinquante convives ont partagé, comme d'habitude, l'excellent repas proposé par le chef.



## CONFÉRENCE À NAIVES-ROSIÈRES LE 3 OCTOBRE 2019

Chaque année, la section locale de la Mutuelle Générale de BAR-LE-DUC 55 propose une action de prévention à ses adhérents. Cette année, le syndrome de l'apnée du sommeil était à l'ordre du jour. Le Docteur MARIOT, est intervenu devant environ 75 personnes sur le thème général des troubles du sommeil, insistant tout particulièrement sur le SAOS. Nous avons ensuite présenté l'association, ses origines et ses multiples activités. La présence d'Anne Marie et Serge à la permanence de BAR-LE-DUC, tous les premiers mardis du mois de 14h00 à 16h00 depuis le début de l'année, a permis l'organisation de cette rencontre.



## CONFÉRENCE À DIEUZE LE 13 NOVEMBRE 2019

Suite à l'invitation de Mme Delphine LALLEMAND, de la CTPS Moselle SUD, Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, de Mme Marie-Christine LAMBERT du CEREVES, Centre d'Étude, de Recherche et d'Évaluation de la Vigilance et du Sommeil et du Docteur PRZYCHOCKI, médecin généraliste, nous avons participé à une conférence sur les troubles du sommeil animée par Le Professeur VESPIGNANI, Directeur National du CEREVES, suivie d'un débat. Nous avons ensuite présenté l'association, ses origines, ses actions notamment celle dédiée aux professionnels de la route. Le Professeur VESPIGNANI, qui ne connaissait pas notre association, a été très impressionné par l'ampleur de la démarche. Il a insisté sur sa nécessité, émettant le souhait de la faire diffuser sur tout le territoire français. À suivre.



Nous avons lancé un appel à candidatures pour la tenue de permanences à DIEUZE ou CHATEAU SALINS. À suivre également.

## CONFÉRENCE À VERDUN LE 5 DÉCEMBRE 2019

Répondant à l'invitation de M. Régis AUBRY, de GROUPAMA Meuse, nous avons participé à VERDUN, à une conférence animée par le Docteur MARIOT sur les troubles du sommeil, principalement orientée sur le SAOS. Brigitte, sociétaire à GROUPAMA Meuse, qui partage, avec Annette, la tenue de la permanence tous les premiers jeudis du mois de 10h00 à 12h00, à l'hôpital St Nicolas de VERDUN, était à l'origine de cette belle manifestation qui nous a permis une fois de plus de promouvoir notre association.



# GIRATOIRE OU ROND-POINT ?

**Le giratoire :** Appelé à tort rond-point, c'est celui que l'on trouve plus de 9 fois sur 10 sur notre chemin. Il y en a partout et de toutes les tailles.

**Le rond-point :** De plus en plus rare sur nos routes, on le trouve plutôt dans les grandes villes. Le plus connu est celui de l'Étoile à Paris. Dans ce cas, celui qui est à l'intérieur doit céder le passage à celui qui s'apprête à entrer. C'est donc la priorité à droite qui s'applique.



Ces panneaux annoncent un giratoire. Les véhicules qui circulent sur l'anneau ont toujours la priorité.

**Code de la route :** Savoir prendre un giratoire est une étape clé au programme du permis de conduire. Les conducteurs redoutent souvent ce passage.

Quel comportement adopter ? 5 règles à connaître pour aborder un giratoire et le traverser en toute sérénité :

## 1 JE CONTOURNE LE GIRATOIRE PAR LA DROITE

L'approche du giratoire se prépare : Je freine, je rétrograde et je garde le contrôle en laissant le pied sur le frein. À 3 ou 4 mètres avant le giratoire, je prends la décision de m'engager en adaptant mon allure tout en :

- En entrant prudemment. Comme tout ouvrage de la route formant un obstacle, le giratoire est à contourner par la droite.
- Respectant le cédez le passage à tous les usagers qui circulent avant de m'engager dans l'anneau. Y compris les cyclomotoristes et cyclistes, moins visibles, pouvant se trouver dans l'angle mort.

## 2 J'ADAPTE MON PLACEMENT À MA DIRECTION

Prendre un giratoire consiste à circuler sur une chaussée à sens unique dont le sens de circulation est inverse aux aiguilles d'une montre. Emprunter la voie de gauche n'est pas obligatoire mais peut faciliter la circulation si vous vous dirigez à gauche. En cas de doute sur la direction finale, empruntez la voie de droite, que vous preniez la première ou la dernière sortie. Cela vous permettra de vous insérer et de sortir plus facilement.

## 3 JE GARDE L'ŒIL OUVERT POUR ASSURER LES CONTRÔLES VISUELS

Pour bien franchir un giratoire, il est important de contrôler ma trajectoire avec de rapides coups d'œil, afin d'anticiper l'arrivée d'un automobiliste qui pourrait me couper la route.

- Si je circule sur la voie de gauche, je contrôle régulièrement ma droite et son angle mort.

- Si je sors du giratoire, je contrôle ma gauche pour m'assurer qu'aucun véhicule ne me coupe la route puis je contrôle le rétroviseur droit et l'angle mort.

## 4 J'UTILISE LE CLIGNOTANT SANS MODÉRATION

Droite, gauche, angle mort, sens giratoire, allure... La liste des éléments à prendre en compte est longue mais en restant visible et lisible sur vos intentions, vous vous assurez un passage serein. Cela passe par l'utilisation du clignotant :

- Lorsque je prends la première sortie à droite, j'allume le clignotant droit avant d'entrer dans le rond-point.
- Lorsque je m'apprête à aller en face, je reste sur la voie de droite et j'allume le clignotant droit à la hauteur de la sortie qui précède la mienne.
- Si j'emprunte la sortie de gauche ou souhaite faire demi-tour, j'actionne le clignotant gauche avant d'entrer dans le giratoire pour signaler que je m'engage à gauche.
- Avant de quitter le giratoire, j'utilise toujours le clignotant droit pour signifier que je m'apprête à sortir.

## 5 JE RESPECTE LES RÈGLES DE PRIORITÉ

Tout conducteur qui aborde le giratoire doit céder le passage à tous les véhicules qui y sont déjà engagés. Le respect de cette règle associé à un bon placement et l'utilisation adaptée du clignotant vous assureront une traversée fluide et sereine.

### CODE DE LA ROUTE :

Le refus de priorité à l'entrée d'un giratoire est puni de 135 euros d'amende et d'un retrait de 4 points du permis de conduire.

Ne pas utiliser ses clignotants est passible de 35 euros d'amende et d'un retrait de 3 points.

En cas de passage devant le juge, votre permis peut également être suspendu.



## FORUM À VITRY-SUR-ORNE LE 7 OCTOBRE 2019

Dans le cadre de la semaine bleue, la commune proposait à ses seniors, une sensibilisation au SAOS. Comme à l'accoutumée, la fréquentation fut limitée. Mais les personnes présentes, souvent concernées, étaient très à l'écoute. Nous leur avons donc donné toutes les informations qu'elles désiraient, toujours avec la même passion.

Des chercheurs Français de l'INSERM, (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale), ont observé que les personnes qui boivent du jus de fruits et des sodas, (Coca-Cola, Sprite, etc. de même que les jus de fruits 100 % naturels), ont beaucoup plus de risques de cancer que les autres : + 16 % de cancer toutes catégories confondues, +22 % de cancer du sein. Ces risques de cancer s'ajoutent donc aux autres risques déjà connus des boissons sucrées : obésité, diabète type 2 (indépendamment du poids), hypertension, maladies cardiovasculaires, du fait de l'accumulation de graisses viscérales autour du pancréas.

L'envol des boissons sucrées commença réellement en 1990, avec l'explosion de la publicité à la télévision et l'apparition des distributeurs automatiques un peu partout.

Une augmentation de 40 % de la consommation de boissons sucrées a été enregistrée en France entre 1990 et 2016, avec en parallèle une explosion du surpoids, d'abord chez les adultes puis chez les enfants avec toutes les maladies métaboliques associées.

Les chercheurs demandent, en conclusion de leur étude, que **des taxes** et des restrictions sur les publicités soient créées pour : « limiter la consommation de boissons sucrées et réduire l'incidence du cancer ».

Mais comme le traitement des maladies est financé par nos cotisations via la Sécurité Sociale, les problèmes de santé individuels deviennent collectifs.

Selon eux : « Les données scientifiques confirment l'utilité des recommandations nutritionnelles existantes de limiter la consommation de boissons sucrées, y compris les jus de fruits pur à 100 %, ainsi que des actions politiques, **telles que des taxes et des restrictions sur le marketing des boissons sucrées qui pourraient potentiellement contribuer à réduire l'incidence du cancer** ».

Cela va peut-être marcher - ou peut-être pas. Les opinions diffèrent sur l'efficacité des taxes sur le sucre pour réduire l'obésité, le diabète et les autres maladies.

On peut s'inquiéter de voir notre société s'infantiliser et avoir besoin de recourir de plus en plus souvent à la peur du gendarme, à l'impôt, et donc à la répression, pour nous faire adopter des comportements qui nous protègent nous-même !!

À force de nous comporter comme des enfants mal-élevés, l'État va prendre l'habitude de nous traiter comme tels et pourrait nous conduire de plus en plus à la baguette.

Ce qui n'a jamais auguré rien de bon, dans aucun pays, à aucun moment de l'histoire.

Source : Santé Nature Innovation juillet 2019

## *Ces ronflements dans la littérature*

*« Inutile de me retourner pour savoir que Richard dort encore. J'entends qu'il dort. Année après année depuis que nous sommes mariés, les ronflements de mon époux n'ont fait que s'amplifier.*

*Ce qui a commencé il y a vingt ans comme de légers reniflements de porcelet est désormais une véritable symphonie pour cochons et pourceaux, avec tout l'éventail des instruments à vent. Parfois, au pic du crescendo, les ronflements deviennent si forts que Richard se réveille lui-même en sursaut, change de position et reprend la symphonie au début du premier mouvement. À part ça, il est plus dur à tirer du sommeil qu'un gisant sur une tombe »*

Allison PEURSON (La nouvelle vie de Kate REDDY)

*« Le mariage n'est souvent qu'un échange de grognements réciproques le jour et de ronflements pendant la nuit, c'est de l'ennui à deux »*

Jean Louis Auguste COMMERSON (Chef d'œuvre)

*« Il ronflait avec un bruit de tuyau d'orgues, des renâclements prolongés, des ébranlements comiques »*

Guy de MAUPASSANT (Une aventure parisienne)

*« Nanon ronflait à ébranler les planchers »*

Honoré de BALZAC (Eugénie Grandet)



Depuis 7 ans, la sensibilisation des conducteurs routiers et bus au SAOS, Syndrome de l'Apnée Obstructive du Sommeil, est en place. Il est maintenant possible de faire une évaluation significative de sa pertinence.

Pour cette action, Apnées Grand Est Lorraine a mis à disposition, dans la plupart des centres de formations du transport et de la logistique, depuis 2013 en Lorraine et 2016 en Alsace, une vidéo explicative gratuite et 10 000 flyers financés par FNTR-FNTV, Fédération Nationale des Transporteurs Routiers et Voyageurs.

Prenant cette maladie, qui peut être dévastatrice sur nos routes, très au sérieux, certains de ces centres ont diffusé l'information à chaque séance FCO, Formation Continue Obligatoire.

C'est pourquoi nous avons décidé en ce début d'année de renouveler l'enquête que nous avons réalisée en 2012. Enquête qui avait révélé 3 points importants :

- 12 à 15 % des conducteurs étaient concernés,
- 3 % seulement étaient appareillés,
- 4 % ignoraient tout simplement l'existence de cette maladie.

Début décembre, nous avons contacté le centre de forma-

tion TRANS-FORMATION, du Groupe MAUFFREY, qui a accepté de réaliser cette nouvelle enquête sur ses sites de Saint-Nabord dans les Vosges et Hauconcourt en Moselle. Celle-ci va se dérouler sur une douzaine de FCO, (environ 150 conducteurs), les questionnaires, anonymes naturellement, seront transmis comme en 2012 à l'association ARAIRLOR et analysés sous le contrôle du Professeur François CHABOT. Les résultats seront connus fin mars et seront disponibles sur notre site.

« [www.apneesdusommeil-lorraine.com](http://www.apneesdusommeil-lorraine.com) »



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le C.A. s'est réuni le 30 mars 2019 à l'issue de l'A.G. pour composer le nouveau bureau

**Président** : Raymond FISCHER

**Vice président** : Michel BRICK

**Secrétaire** : Bernard SCHONS

**Secrétaire adjointe** : Fabienne VÉCRIN

**Trésorier** : Jacques MARÉCHAL

**Assesseurs** : Roger ADAM / Jean-Pierre BINDEL  
Gérard ZINS / Fernande HOUILLON / Auguste RUPPEL / Anne Marie ROBERT / Serge ROBERT / Brigitte WATRIN / Annette DÉSORMEAU.

Merci à notre ami Daniel RAULLET, fidèle à son poste, à la permanence de l'hôpital Maillot à BRIEY, un mois sur deux, le premier mercredi du mois de 9h30 à 11h30.



# COMPTE RENDU DE L'A.G. 30 MARS 2019

La 14<sup>e</sup> Assemblée Générale d'A.G.E. Lorraine s'est tenue le 30 mars 2019 à RUGY-ARGANCY.

Le président Raymond FISCHER ouvre la séance. Il remercie en particulier :

Le restaurant « LA BERGERIE » qui nous accueille chaleureusement pour la troisième fois, les Docteurs, CERVANTES et SCHAAF, les représentants des associations : Mireille SCHMITZ, présidente d'UPPC Alsace accompagnée par Pascal LALEVÉE et Huguette SARRE-DOLAT. Christian TROUCHOT président d'AIRAS Nancy. Sylvie CHERY d'ARAILLOR, les prestataires, les membres du Conseil d'Administration, les adhérents et toutes les personnes présentes.

## 1- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Le compte-rendu de la dernière Assemblée Générale du 17 mars 2018 a été porté à la connaissance des adhérents par le biais de la « Bouffée d'Air » N°17. En accord avec l'assemblée, il a été proposé de ne pas procéder à sa lecture intégrale. Le procès-verbal de notre Assemblée Générale 2018 est approuvé à l'unanimité.

## 2- RAPPORT MORAL 2018

Le président annonce la mise en place de nouvelles permanences à BAR-LE-DUC et VERDUN. Il liste succinctement les différentes manifestations organisées en 2018 :

• **13 mars** : journée du sommeil à l'hôpital St Nicolas de VERDUN

## 3- RAPPORT FINANCIER

RECETTES 2018		DEPENSES 2018	
Cotisations adhérents	3 975 €	Frais de gestion courante	3 950 €
Subventions	0 €	Manifestations : conférences, forums, assemblée	678 €
Produits divers	1 200 €	Frais permanences, routiers, comité	2 943 €
Dons manuels	2 515 €		
Produits financiers	25 €		
<b>Total</b>	<b>7 715 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>7 571 €</b>
<b>RESULTAT (excédent)</b>	<b>144 €</b>		

Le trésorier remercie les adhérents pour le versement de leurs cotisations, les donateurs ainsi que nos partenaires pour leur participation à notre revue « la Bouffée d'air ». Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

## 4- BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ANNÉE 2019

Le trésorier présente le budget prévisionnel 2019. Il est approuvé à l'unanimité.

## 5- Rapport des Réviseurs aux comptes

Les réviseurs aux comptes déclarent que les comptes ont été bien tenus, qu'ils sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'année 2018 ainsi que de la situation financière et patrimoniale de l'Association. Ils demandent à l'assemblée de donner quitus au trésorier et le remercient pour le travail accompli au sein de l'association.

## 6- ELECTION DES RÉVISEURS AUX COMPTES

M. DURING et M. PIERROT se proposent de continuer à leur poste de réviseurs aux comptes. L'assemblée vote à l'unanimité la reconduction des réviseurs aux comptes.

## 7- COMMUNICATION

Le président fait part à l'assemblée :

- de notre engagement en tant que RU, Représentants de Usagers à la Clinique Claude BERNARD, il s'ajoute aux HPM METZ et Maillot à BRIEY.
- de la création de trois nouvelles permanences, VERDUN, BAR le DUC et SAINT AVOLD.

## 8- RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT ET EXAMEN DE NOUVELLES CANDIDATURES :

Fernande HOUILLON, Roger ADAM et Michel BRICK se repré-

• **16 mars** : journée du sommeil avec AIRAS à l'hôpital Central de NANCY

• **17 mars** : Assemblée Générale A.G.E. Lorraine à RUGY

• **7 avril** : Assemblée Générale UPPC Alsace à KINTZHEIM

• **8 avril** : marche du cœur à JARNY

• **21 juin** : trophée des routiers à JARVILLE la MAL-GRANGE

• **28 juin** : journée santé de la Mutuelle Familiale à BRIEY

• **8 octobre** : participation à la formation des infirmières, en tant qu'utilisateurs de PPC, avec AIRAS à l'hôpital Central de NANCY

• **12 octobre** : Assemblée Générale FNTR-FNTV à METZ

sentent, les statuts seront modifiés afin de régulariser le renouvellement du tiers sortant, lors d'une AG Extraordinaire.

À l'unanimité, Brigitte WATRIN et Annette DESORMEAU sont acceptées au sein de notre Conseil d'Administration.

## 9- PROJETS ET PERSPECTIVES 2019

Demande de renouvellement de notre agrément à l'ARS Agence Régionale de Santé.

Participation en tant que RU à la certification de la Clinique Claude BERNARD et des HPM METZ.

31 mars 2019, marche du cœur à JARNY.

Projets d'organisation de conférences à BAR LE DUC et SAINT AVOLD.

## QUESTIONS DIVERSES ET CLÔTURE DE LA SÉANCE :

Pascal LALEVÉE d'UPPC Alsace nous fait part d'une publicité concernant un nettoyeur de PPC. Il prévient l'assemblée que son coût, (environ 350 €) est trop élevé pour le résultat escompté.

Fernande HOUILLON, notre « rédac-chef » propose aux personnes présentes de participer à l'élaboration de la Bouffée d'Air en donnant leur avis sur des sujets répondants à leurs souhaits.

Routiers : Un encouragement est venu d'une fédération de transports et de logistique Belge qui a mis en place une action, « Absence de vigilance, le livre blanc », et nous a emprunté notre vidéo.

Le président clôt la séance et donne la parole au Docteur SCHAAF pour sa conférence.

## APNEES GRAND EST LORRAINE

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

.....

N° de Téléphone : .....

Adresse mail : .....

Questions : .....

.....

.....

Adhésion

Renouvellement

### COTISATION :

- Je règle le montant de la cotisation annuelle de 25 euros.

- Je verse un montant en qualité de membre bienfaiteur..... euros.

Chèque à établir à l'ordre de « Apnées Grand Est Lorraine »

Ou par virement bancaire IBAN FR76 1027 8050 0300 0201 4970 137 - BIC CMCIFR2A

Fait à..... le..... /..... /.....

Signature

Une attestation pour déduction fiscale (66%) sera délivrée pour la cotisation et les dons.

## APPEL À NOS MEMBRES

*Dans une association comme la nôtre, il y a des bénévoles qui arrivent et d'autres qui se désengagent, c'est une « respiration » normale et saine.*

*Si vous vous sentez la vocation à devenir actifs dans l'association, il suffit de nous le signaler, dites nous ce que vous aimeriez faire, vous serez le ou la bienvenu(e).*

**Apnées Grand Est - Section Lorraine**

**4a Grand Rue - 57780 ROSSELANGE**

**Tél. : 06 10 44 72 56 - 06 74 60 89 27**

**Courriel : [contact@apneesgrandest.com](mailto:contact@apneesgrandest.com)**

**NOUVEAU Site Internet : [www.apneesdusommeil-lorraine.com](http://www.apneesdusommeil-lorraine.com)**

## L'OREILLER OXY 2 POUR PATIENT UTILISANT UN MASQUE PPC



C'est un oreiller bactériostatique sensé s'adapter à toutes les positions de repos ou de sommeil. Il possède une structure ergonomique unique, ventilée grâce à deux aérateurs qui

font le vide d'air pour, s'adapter à la morphologie du corps, permettre de conserver le masque pendant le sommeil et éviter les fuites.

L'enveloppe et la fibre conservent une hygiène parfaite.

### L'avis de notre testeur :

La densité de la mousse est trop importante. Pour les personnes qui dorment sur le côté, ce qui est son

cas, il ne ressent aucune amélioration de confort car le masque repose sur l'oreiller. À moins de positionner la tête tout au bord de l'échancrure. Il précise que pour les personnes qui dorment sur le dos, la tête et le cou devraient être bien calés.

Pour notre testeur, l'essai n'est pas concluant. Comme pour les masques, chaque individu est différent. Si certains malades y trouvent un avantage, pourquoi pas ? Son prix, environ 60 euros.



## STOP ARNAQUE : ATTENTION À LA PUBLICITÉ MENSONGÈRE,

« CLIP NEZ ANTI-RONFLEMENTS ET APNÉES DU SOMMEIL » UFC que choisir dénonce :

Tous les soit-disant témoins ne sont en réalité, que des photos volées sur internet.

Si un gadget, à moins de 10 euros, était aussi efficace, nous aurions été les premiers à vous le signaler (avant de dissoudre l'association devenue inutile !).

La plupart de ces publicités ont désormais supprimé les mots « APNÉES DU SOMMEIL ».

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FNTR FNTV DU 15 NOVEMBRE 2019

Il y a 9 ans, la FNTR-FNTV Fédération Nationale de Transporteurs Routiers et Voyageurs, m'offrait une tribune en fin de séance, pour proposer aux Patrons Transporteurs, une sensibilisation de leurs conducteurs au SAS, Syndrome de l'Apnée du Sommeil. Depuis, chaque année, j'ai pris l'habitude de clôturer les débats en faisant le point sur l'action mise en place. La Fédération a également soutenu le projet en finançant 10 000 flyers qui ont été distribués aux conducteurs lors de leur FCO, Formation Continue Obligatoire, tous les 5 ans. Dans certaines entreprises, les flyers ont été envoyés aux conducteurs avec leur bulletin de salaire. J'ai donc pu annoncer aux participants, la mise en place de la nouvelle enquête, début 2020, qui devrait faire apparaître la nécessité et l'efficacité de la démarche. Rendez vous est pris en fin d'année pour présenter le résultat au terme de l'Assemblée Générale FNTR-FNTV 2020.

Mon intervention s'est terminée par un clin-d'œil à la profession : Il se trouve qu'à la UNE de notre Bouffée d'Air 2019, nous avons présenté une photo du Fardier de Cugnot, le premier véhicule autonome de transport de marchandises, construit en 1770 par un ingénieur Français originaire de Void-Vacon Meuse.

Un grand merci aux présidents, Thierry SCHIDLER, Jean-Michel BAUCHOT, Philippe DA SOLER, au Secrétaire Général René CIOLEK et à tous les administrateurs pour leur soutien sans faille.

## PROCHAINS RENDEZ-VOUS

**14 mars 2020**  
RUGY-ARGANCY

**Assemblée Générale**

**3 avril 2020**

**Conférence A.G. AROPA**

Association des Retraités d'Organismes  
Professionnels de l'Agriculture REMILLY

**5 avril 2020**

**Marche du cœur**

JARNY- Château de MONCEL

**19-20-21 juin 2020** **Congrès Pneumologie**

VERDUN

*D'autres rendez-vous sont en préparation :*

*Conférences : « Semaine du sommeil »*

*Forums « Semaine bleue »*

*Conférences à SAINT AVOLD, BAR-LE-DUC etc.*

## ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE 2020

**RUGY - ARGANCY**  
**au Restaurant « La Bergerie »**

### APNÉES GRAND EST - LORRAINE

se réunira le 14 mars 2020 à 10h30  
pour sa 15<sup>e</sup> Assemblée Générale Ordinaire

suivie d'une conférence-débat animée par le  
Docteur Stéphane MARIOT, médecin du sommeil  
Sur le thème « Troubles du sommeil et  
prise de médicaments - les risques »

## LES PERMANENCES DE L'ASSOCIATION

Adhérents, visiteurs, personnes intéressées, vous pouvez nous retrouver à votre convenance  
lors de nos permanences dans les établissements ci-dessous.

Entrée libre sans rendez-vous et sans engagement. Accueil assuré par des bénévoles eux-mêmes appareillés.

JOURS	LIEUX	HORAIRES
1 <sup>er</sup> Lundi du mois	Hôpital Robert SCHUMAN - METZ - VANTOUX Local des associations (près de l'accueil)	14h00 à 16h00 06 74 60 89 27
1 <sup>er</sup> Mardi du mois	Hôpital BEL AIR - THIONVILLE Local des associations rez de chaussée	10h00 à 12h00 06 47 69 31 31
1 <sup>er</sup> Mardi du mois	Centre Hospitalier de BAR LE DUC Local IRCA 1 <sup>er</sup> étage secteur hôpital de jour	14h00 à 16h00 06 23 16 34 27
1 <sup>er</sup> Mercredi du mois	Centre Hospitalier Maillot BRIEY	9h30 à 11h30 06 87 10 91 30
1 <sup>er</sup> Jeudi du mois	Hôpital Saint NICOLAS - VERDUN Bat. LAENNEC - 1 <sup>er</sup> étage salle allergologie	10h00 à 12h00 06 85 20 39 61
1 <sup>er</sup> Vendredi du mois	CENTRE HOSPITALIER Groupe SOS - SAINT AVOLD Staff pédiatrie - 1 <sup>er</sup> étage	15h00 à 17h00 06 60 66 85 56
2 <sup>e</sup> mercredi du mois	CHR MERCY - METZ Local « maison des usagers »	10h00 à 12h00 06 79 16 59 38
3 <sup>e</sup> mardi du mois	Hôpital-Clinique Claude BERNARD - METZ Nouvelle adresse : 91 rue Claude BERNARD	14h00 à 16h00 06 74 60 89 27

## POUR NOUS JOINDRE EN DEHORS DES PERMANENCES :

[www.apneesdusommeil-lorraine.com](http://www.apneesdusommeil-lorraine.com)

[contact@apneesgrandest.com](mailto:contact@apneesgrandest.com)

4a Grand Rue - 57780 ROSSELANGE - Téléphone : 06 10 44 72 56 / 06 74 60 89 27

Directeur de la publication : Raymond FISCHER / Rédacteur en chef : Fernande HOUILLON

Participants : Gérard ZINS, Jacques MARECHAL, Michel BRICK, Fabienne VECRIN, Bernard SCHONS, Claude JACQUES  
Roger ADAM, Auguste RUPPEL, Jean-Pierre BINDEL, Serge et Anne Marie ROBERT, Annette DESORMEAU, Brigitte WATRIN

Photos : Jean-Pierre BINDEL et Serge ROBERT

Tirage 2500 exemplaires - Réalisation Digit'Offset - Marly - ISSN 2679-9367